

L'Assurance retraite lance un service en ligne destiné aux aidants

Paris, le 6 octobre 2020

Depuis le 1^{er} octobre 2020, l'Assurance retraite, en partenariat avec le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), propose un service en ligne permettant à chacun de définir son profil d'aidant et d'être conseillé en fonction de sa situation.

Être aidant, qu'est-ce que c'est ?

10 % des 14 millions d'assurés du régime général endossent le rôle d'aidants, de manière naturelle. Le terme d'aidant peut concerner la prise en charge d'un parent, d'un conjoint, ou d'un enfant dont l'autonomie ou l'état de santé nécessitent un accompagnement de ses proches. De telles situations soulèvent la question complexe de l'équilibre et la conciliation entre le rôle d'aidant et la nécessaire préservation de temps pour soi.

Un tout nouveau service en ligne sur www.lassuranceretraite.fr

Pour sensibiliser les aidants à leur situation, l'Assurance retraite a développé un nouveau service avec le Crédoc. Il permet à tous les internautes de :

- Prendre conscience de leur situation
- Découvrir leur profil en tant qu'aidant
- Prendre connaissance des aides et des conseils adaptés à leur situation et besoins



Aider mes proches fait-il de moi un aidant ?

Découvrez notre nouveau service



Le partenariat avec le Crédoc

Le partenariat historique entre le Crédoc et l'Assurance retraite s'est traduit pour la période 2018-2020 par une convention de recherche qui prévoyait la réalisation d'une étude nationale reposant sur des volets quantitatifs et qualitatifs pour mieux connaître les profils et besoins des aidants du régime général. Le nouveau service en ligne a été développé sur la base des résultats de cette étude (découvrir les principaux enseignements [ici](#)).

L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de [l'Assurance retraite](#). Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur www.lassuranceretraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà 10 millions d'espaces personnels créés !